



Publicité mensongère d'une grande banque française

Par **vsc75**, le **23/12/2008** à **16:30**

Bonjour, dans le fascicule : "Tarifs et Conditions" (le seul recueil de toutes les prestations et des tarifs que la banque pratique) , il apparait une offre de "convention de compte" qui comprend compte courant+deux chèques de banque par an ect...+**UNE CARTE AU CHOIX** le totu^pour 2€ par mois.

Le problème c'est que sur toutes les cartes que propose la banque on à le choix entre seulement deux mais cela n'est écrit nul part!!! ni astérisque ni aucun renvoi à une close , NADA!

Je l'ai signalé à ma Banque, car cette convention m'intéressé beaucoup car avoir une Gold pour 2€ génial (pour les assurances fournies avec)
Ils ne savaient pas !!, ils ont appelés le service central: qui ne savait pas non plus!! Ils en ont conclus que c'était impossible d'avoir une autre carte que les deux basiques!!!

EST-CE NORMAL??? Y A T'IL UNE LOI QUI JOUE EN MA FAVEUR ETANT DONNE QU' AUCUNE CLOSE N'EST MENTIONNE

PUIS JE QUAND MEME EXIGER LA CARTE QUE JE DESIRE DANS CES CONDITIONS ???